



Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger



## **PROJET D'ETABLISSEMENT 2020-2023**

**LYCEE ALEXANDRE DUMAS DE  
PORT AU PRINCE**

Le lycée français Alexandre Dumas de Port au Prince est un établissement des 540 établissements scolaires de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger (AEFE). A ce titre, il participe au réseau des établissements scolaires français dans la zone Amériques du Nord-Caraïbes (AMLANORD) et il s'inscrit bien évidemment dans le projet zone. Chaque établissement, dans son pays, a ses spécificités et organise ensuite sa mise en œuvre sur son territoire. Et pour atteindre les objectifs zone, chacun doit adapter l'action du système éducatif en conséquence. C'est pourquoi il est nécessaire, dans chaque pays, d'élaborer un « projet d'établissement ». Ce projet est une déclinaison du projet AMLANORD. Il précise ce qu'il est indispensable de faire, étant donné les particularités et les besoins locaux, pour offrir un enseignement de qualité et des formations utiles.

Et Haïti se caractérise par une forte spécificité : seul pays francophone de la zone où le français est une des langues officielles, avec le créole, il connaît cependant un dynamisme certain de l'anglais avec la proximité des Etats-Unis. Il s'agira donc d'offrir aux élèves une bonne maîtrise de ces trois langues avec naturellement un investissement accru sur le français, qui est la langue universitaire pour les ¾ des élèves et patrimoniale pour tous.

Dans le même temps, seul établissement conventionné en Haïti, il s'agit d'offrir aux élèves des parcours scolaires d'excellence et diversifiés afin de répondre aux ambitions des familles, notamment en leur permettant de suivre les cursus littéraires, économiques ou scientifiques.

Et il ne pourra y avoir réussite que collective : tout d'abord dans l'établissement, avec les synergies entre les disciplines d'une part et entre les cycles d'autres part. A chacun il appartiendra d'analyser les résultats de ses élèves afin de réfléchir à des dispositifs qui permettront de les faire progresser le plus rapidement possible, en fonction bien évidemment de leur niveau, de leur ambition et de leurs envies. Ensuite, cette réflexion doit aussi avoir lieu dans la zone AMLANORD avec la mobilisation des compétences et expertises des professeurs formateurs de l'AEFE.

Ce projet d'établissement 2021-2024 permettra ainsi de guider chaque membre de la communauté scolaire dans son travail quotidien et annuel. A son issue, le lycée Alexandre Dumas de Port au Prince devrait avoir plus de 700 élèves inscrits qui suivront des filières d'excellence leur permettant d'atteindre des voies universitaires prestigieuses, grâce notamment aux excellents résultats aux examens internationaux, tant quantitatifs (+ de 95% de réussites) que qualitatifs (plus de 70% de mentions).

## AXE N°1 : AFFIRMER NOTRE EXCELLENCE EDUCATIVE EN ACCOMPAGNANT CHAQUE ELEVE DANS SON PARCOURS SCOLAIRE

Dans l'esprit de l'école à la française, le lycée Alexandre Dumas de Port au Prince entend prétendre à l'excellence dans les domaines littéraire, économique et social et bien évidemment scientifique. Cette excellence éducative doit prétendre pouvoir proposer des formations généralistes les plus diversifiées possibles ainsi que des projets pédagogiques innovants et porteurs de sens en Haïti. Naturellement elle doit aussi s'accompagner de compétences qui doivent permettre aux élèves de progresser en fonction de leur potentiel, de leur envie du moment et de leur choix de formation. Les compétences de base comme l'autonomie et la responsabilité doivent naturellement être rappelées et mises en œuvre à chaque moment de la formation. Le lycée doit assumer son rôle en opposant à l'indiscipline, la règle qui permettra à ses acteurs d'exercer pleinement leurs missions pédagogiques et éducatives. Cependant, cette démarche doit aussi nécessairement s'accompagner des dimensions de la prévention et de l'intégration. C'est en proposant un cadre scolaire structurant pour tous, en favorisant l'investissement des élèves dans la vie de leur établissement et en impliquant les familles que nous pourrons développer le sentiment d'appartenance au lycée et faire partager les valeurs universelles de la République. Et ce sont les compétences métacognitives, notamment celles que l'on apprend en accompagnement personnalisé, qui doivent être travaillées avec tous les élèves et comprises à chaque étape de leur formation.

De plus, afin de développer leur volonté de progresser, à chaque étape de leur parcours de formation, les élèves doivent bien identifier leur parcours de formation, le rendre fluide lors des passages entre les degrés et les conduisant vers le diplôme visé. Nous devons donc faire en sorte, qu'à chacun des paliers de ces parcours, l'organisation de la scolarité et des enseignements facilite la continuité des apprentissages et entretienne l'ambition scolaire des élèves.

Enfin, il est important de mettre en place un enseignement qui puisse profiter à tous. Tout commence dans la classe. C'est là, dans l'enseignement quotidien, qu'il est d'abord possible d'adapter notre pédagogie pour remettre les élèves sur les voies du progrès. Pour les élèves dont les difficultés s'aggravent, des dispositifs d'aide doivent être mis en place. Il s'agit de définir leur mise en œuvre, afin qu'ils s'organisent de façon cohérente les uns par rapport aux autres.

L'établissement sera alors porté vers l'excellence, grâce aux compétences qui y seront acquises et aux dispositifs qui permettront aux élèves en difficulté d'emprunter la voie de la progression, la progression vers l'excellence.

Les objectifs	Les indicateurs	Les actions
<b>O1.1 Prendre en compte les besoins spécifiques de tous les élèves</b>	I 1.1 Nombre de projets particuliers (PPRE, PAP, PPS) : <i>prise en charge des élèves de 6<sup>e</sup> arrivant au LAD dans un PPRE (1h par semaine pour compréhension du cours dans la semaine ensuite).</i>	A 1.1 Optimisation des plates-formes d'organisation des parcours avenir (Folios).
<b>O1.2 Donner les moyens à chaque élève d'être acteur de sa vie scolaire (de sa progression) et de son projet de vie, notamment par la mise en place de dispositifs innovants.</b>	I 1.2 Évolution positive du nombre de projets à l'initiative des élèves ayant eu un impact sur le climat scolaire et sur le vivre ensemble.  I 1.3 Évolution positive du nombre de projets et d'initiatives intégrant le numérique (qui apporte des redéfinitions des tâches élèves).	A 1.2 Mise en place d'un outil de suivi de cohortes : PRONOTE.  A 1.3 Utilisation effective des outils de suivi des apprentissages par compétences : PRONOTE
<b>O1.3 Accompagner chaque élève dans la construction de son parcours de formation primaire, secondaire et post baccalauréat</b>	I 1.4 Évolution positive du nombre de pratiques intégrant l'auto ou la co-évaluation et <i>Mise en place d'un nombre minimum d'évaluations par trimestre.</i>	A 1.4 Mise en œuvre de parcours scolaires différenciés  A 1.5 Mise en place des différents projets de l'association sportive
<b>O1.4 Scolariser et accompagner les élèves à besoins éducatifs particuliers</b>	I 1.5 Suivi de la pertinence du choix des spécialités puis des filières post bac (équilibre filles/garçons).	A 1.6 Mise en place de toutes les formations d'avant la réforme du lycée : création de la SVT et d'Humanité, Littérature et Philosophie.
<b>O3.5 Offrir l'ensemble des formations classiques et des sections pertinentes pour Haïti.</b>	I 1.6 Evolution positive du nombre d'élèves affiliés à l'AS.	A 1.7 Mis en place de projets pédagogiques d'excellence : section internationale ( primaire et secondaire) et section sportive.  A 1.8 Mise en place de dispositifs d'aide aux élèves : Tutorat et aide aux devoirs.

	<p>I 3.7 Evolution positive du nombre d'élèves passant dans les dispositifs d'aide (Tutorat et Aide aux devoirs).</p> <p>I 1.8 Evolution du nombre d'élèves Jeunes Officiels formés dans la zone.</p> <p>I 1.9 Evolution du nombre d'élèves devant obtenir une mention et évolution du nombre d'élèves obtenant des mentions (TB ou B).</p> <p>I 1.10 Evolution du nombre d'élèves ayant un projet d'études post bac et un projet professionnel.</p>	<p>A 1.9 Définition de l'excellence pédagogique des cours à distance.</p> <p>A 1.10 Evaluations formatives et sommatives pour la progression des élèves.</p> <p>A 1.11 Orientation et Centre de Culture et de Connaissance.</p>
--	--	---

## AXE N°2 : CONSOLIDER UNE EDUCATION PLURILINGUE ET PLURICULTURELLE

Le lycée Alexandre Dumas a pour mission de promouvoir l'enseignement français à l'étranger en réaffirmant la place et **l'importance du français dans la transmission de tous les savoirs**. A ce titre, l'enseignement qui y est dispensé se veut **ouvert sur le monde** et doit concourir à former des élèves capables d'évoluer aussi bien dans la culture française que dans la culture haïtienne mais aussi attester d'un parcours linguistique de qualité avec le créole et l'anglais. Il convient de proposer aux élèves des outils de formations leur permettant d'appréhender **les deux cultures** en apposant le meilleur de chacune d'entre-elles. La pluri culturalité se vit grâce au partage des cultures. L'établissement a pour objectif de proposer une offre de formation permettant un gain **en compétences dans les domaines du plurilinguisme et de la pluri-culturalité**, tant au niveau des élèves, qu'à destination des enseignants dans le cadre du plan de formation

Notre établissement bénéficie d'une situation géographique privilégiée, au carrefour de la Caraïbes et d'un **patrimoine culturel riche**. Pourquoi ne pas en tirer davantage parti ? Un large consensus se dégage pour relever que trop d'élèves peinent à donner du sens à l'école, parce qu'ils la considèrent comme un monde clos sur lui-même et qu'ils ne parviennent pas assez à établir un lien entre les enseignements qui y sont délivrés et leur vie propre, ou celle de leur environnement. L'une des ambitions de l'Ecole doit être de réduire cet écart, sans pour autant abaisser nos exigences. Il s'agit d'utiliser les ressources disponibles dans le monde qui nous entoure, afin d'**enrichir l'étude des programmes scolaires**, pour les rendre plus concrets et plus vivants. C'est à cette condition aussi, qu'en retour, l'école peut conduire les élèves à ouvrir les yeux sur leur environnement et leur donner les clés pour qu'ils se constituent une culture propre, dépassant celle du simple divertissement.

Faire vivre les deux langues, français et créole, autour d'activités conjointes en partenariat avec des établissements locaux et garantir dans ce contexte **la maîtrise du français** sont les préalables permettant d'atteindre le niveau de compétence en langue attendu des élèves. Car la bonne maîtrise du français est un passeport essentiel pour des études universitaires réussies.

A cette fin, nous pouvons nous appuyer sur les ressources offertes par les structures locales et régionales, qui favorisent une **connaissance approfondie des lieux de culture de proximité**, la conduite de projets culturels internationaux, la **mobilité des élèves** dans les Amériques et en Europe. C'est en aidant les élèves à se construire une identité culturelle et transfrontalière propre que nous leur permettrons de mieux accéder au rôle de citoyen du monde qui sera le leur.

Les objectifs	Les indicateurs	Les actions
<p><b>O 2.1 Faire vivre la langue française et celle du pays d'accueil, leurs cultures et leurs valeurs.</b></p>	<p>I 2.1.1 Existence/présence d'activités périscolaires en langue française, et si oui, évolution du pourcentage d'élèves inscrits dans ces activités.</p> <p>I 2.1.2 Existence /Augmentation du nombre d'actions de coopération avec des établissements du pays hôte et du public concerné par les actions de partenariat avec les institutions locales</p> <p>I 2.1.3 Présence d'actions valorisant la culture du pays hôte.</p>	<p>A 2.1.1 Développement des actions promouvant la francophilie dans et hors établissement : <i>Activités périscolaires en langue française, Semaine de la francophonie, Dis-moi Dix mots, Web radio, Club de journaliste, Club de lecture, Club de manga</i>, APE, APZ, APM.</p> <p>A 2.1.2 Coopération éducative avec la réalisation d'un concours du CP à la terminale.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- MATH' AYITI. Invitation des élèves des écoles partenaire à participer à la semaine des mathématiques (calcul mental).</li> <li>- Enigmes : (établissement)</li> <li>- Formations et échanges entre les professeurs du LAD et ceux des écoles partenaires.</li> <li>- Préparation aux examens et évaluations communes.</li> <li>- Renforcement des liens et partenariat avec les institutions éducatives et culturelles locales (projets coopératifs bilingues et biculturels, projets inter- établissement, transferts de compétences professionnelles, mise à disposition d'infrastructures)</li> </ul> <p>Une matinée créole avec des chants, des comtes, un jeu de comparaison de proverbes créoles et français, une dégustation de plats.</p> <p>Un échange avec les établissements partenaires pour mettre en place une chorale, une exposition, et travailler sur l'art culinaire.</p> <p>A 2.1.3 Accompagnement des dispositifs</p>

		<p>«LabelFrancEducation» et «FLAM» dans nos secteurs (actions 87-88 et 89 AEFE)</p> <p><b>A 2.1.4 Actions valorisant la culture du pays hôte : rencontres avec des écrivains, expositions d'artistes,...</b></p>
<b>O 2.2 Garantir dans un contexte plurilingue la maîtrise du français</b>	<p>I 2.2.1 Résultats aux évaluations nationales CP, CE1, <b>6°, 3°, seconde</b> et aux EAF.</p> <p>I 2.2.2 Nombre de projets, d'activités périscolaires / péri-éducatives en français</p> <p>I 2.2.3 Taux de certifications DELF + FLE (<b>spécialiste</b>) (<b>Personnes ressources</b>)</p>	<p>A 2.2.1 Développement de la didactique de l'oral du cycle 1 au cycle terminal</p> <p>A 2.2.2 Mise en place des coins écoute pour augmenter le temps d'exposition au français dans au moins toutes les classes des cycles 1 et 2 + <b>COLLEGE</b> et <b>LYCEE</b>.</p> <p>A 2.2.3 Mise en situation de parler en continu pour tous les élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• ateliers de parler en continu à la maternelle</li> <li>• exposés, radios, compte-rendu... à l'école élémentaire et au collège</li> </ul> <p>A 2.2.4 <b>Maitrise et attestation du niveau en français dans l'ensemble des matières : évaluations spécifiques sur le français dans l'ensemble des matières (travail sur le barème)</b>.</p>
<b>O 2.3 Construire des parcours de langues et attester des niveaux de compétences en langue des élèves</b>	<p>I 2.3.1 Nombre de langues enseignées dans l'établissement</p> <p>I 2.3.2 Augmentation des expérimentations de diversification des parcours en langue</p> <p>I 2.3.3 Diminution des Projets Personnalisés de Réussite en Langue</p>	<p>A 2.3.1 Développement des dispositifs d'accueil linguistique et de soutien.</p> <p>A 2.3.2 Mise en place de parcours linguistiques qui prennent en compte les compétences des élèves</p> <p>A 2.3.3 Accompagnement aux certifications des niveaux de compétences en langue du pays d'accueil</p> <p><b>A 2.3.4 Travail en réseau dans et hors le cadre de la classe, de l'établissement et du pays hôte autour de projets pédagogiques communs plurilingues et pluriculturels.</b></p>

	I2.3.4 Evaluations fin de cycle du CECRL	A 2.3.4 Mise en place de SPELLING BEE : faire venir un spécialiste et monter un projet de SPELLING (collège /lycée)
<b>O 2.4 Construire des compétences plurilingues et pluriculturelles.</b>	<p>I 2.4.1 Évolution positive des pratiques des enseignants dans la prise en compte de la compétence plurilingue</p> <p>I 2.4.2 Évolution positive du nombre de projets en lien direct avec le plurilinguisme et pluriculturalisme</p>	<p>A 2.4.1 Valorisation des pratiques de l'oral comme objet d'enseignement du cycle 1 au cycle terminal.</p> <p>Travailler sur les différents types de textes français, haïtiens et américains: contes, recettes, fables, proverbes, romans, presse et BD.</p> <p>Concours d'éloquence.</p> <p>A 2.4.2 Offre de formations à destination des enseignants sur des pratiques adaptées à un contexte plurilingue.</p> <p>A 2.4.3 Mise en place de parcours linguistiques qui tiennent compte des attentes particulières des publics (<a href="#">Section internationale</a>, section européenne ou de langue orientale, PARLE)</p> <p>Ouverture d'un parcours PARLE-AEFE dès la rentrée 2021. Préparation avec les professeurs intéressés des trois cycles 2<sup>e</sup> trimestre 2021.</p> <p>A 2.4.4 Continuation du projet de voyage pédagogique aux pays hispaniques dans la zone AMLANORD et des expositions de restitution des dits voyages.</p>

## AXE N°3 : INSTALLER UNE CULTURE PROFESSIONNELLE COMMUNE

La diversité des origines et des parcours fait la richesse du lycée Alexandre Dumas depuis 50 ans : **88 personnes** y travaillent quotidiennement dont 66 sont en contrat local et 22 sont titulaires du Ministère français de l'Education Nationale et détachés par l'AEFE dans notre lycée ( 18 enseignants et 4 personnels de Direction).

Dans le cadre de notre zone de mutualisation AEFE-AMLANORD, **un plan de formation ambitieux** est mis en œuvre au bénéfice de tous les personnels. Il propose environ une trentaine de stages par an pour environ 60 personnels du LAD. Il est complété par **un plan de formation interne** à l'établissement et des restitutions de stages de zone au bénéfice de tout un niveau ou d'une discipline d'enseignement.

L'objectif général de ces plans de formation est de renforcer continuellement **la professionnalisation et la cohésion** des équipes pour que chacun contribue à la réussite de tous nos élèves.

Les objectifs	Les indicateurs	Les actions
<b>O 3.1 Renforcer la cohérence éducative intra et inter-établissements et assurer la progressivité des enseignements et des compétences</b>	I 3. 1. 1 Nombre d'établissements et de stagiaires formés. Nombre de formations.  I 3. 1. 2 Participation aux projets de zone et échanges de compétences et de pratiques ( Padlets, concours, etc...). Part des élèves impliqués dans des projets de zone.  I 3. 1. 3 Nombre de Formations à l'interne inter-degrés. Nombre de missions EEMCP2 et EMFE  A 3. 1. 4 Nombre cahiers de textes validés et normés.	A 3. 1. 1 Partenariat avec les écoles partenaires haïtiennes. Formation par les enseignants LAD aux nouveaux programmes et aux épreuves du Baccalauréat ainsi qu'au DNB.  A 3.1.2 Développement d'actions pédagogiques communes à tous les établissements de la zone  A 3.1.3 Développement des missions établissements ou inter-établissements des EEMCP2 et EMFE Renforcement des formations inter degrés à l'interne Proposer aux élèves des activités permettant des échanges inter cycles dans le cadre des semaines à thème (Francophonie, EPS, Maths, Sciences, Arts, Espagnol, Anglais...).

	<p>3. 1. 5 Harmoniser et partager les procédures et les principes de l'évaluation.</p> <p>3.1.6 Nombre de visites de classes, d'interventions d'enseignants.</p> <p>Nombre de cours spécifiques sur les attendus et les enjeux GS-CP-CM2-6°.</p>	<p><b>A 3.1.4</b> Mise en place d'un cahier de texte normé.</p> <p><b>A 3.1.5</b> Mise en place d'évaluations régulières.</p> <p><b>A 3.1.6</b> renforcer les liaisons inter-cycles</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-consolider les actions mises en place pour accompagner l'entrée des élèves de GS à CP et de CM2 en 6<sup>ème</sup>.</li> <li>-proposer un parcours d'intégration aux nouveaux élèves du LAD</li> <li>- <b>Organiser un accueil personnalisé des nouvelles familles hors temps scolaire</b> (pot d'accueil un samedi matin pour les nouvelles familles et leur remettre un livret d'accueil).</li> </ul>
<p><b>O 3.2 Renforcer la professionnalisation de tous les personnels</b></p>	<p><b>I 3.2.1</b> Nombre d'actions de formations internes dans l'établissement.</p> <p>I 3.2.2 Nombre de personnels inscrits et nombre de personnels obtenant une qualification</p> <p>I 3.2.3 Nombre d'interventions de restitution de stages</p> <p>3.2.4 Nombre de professeurs maîtrisant le référentiel établissement.</p> <p>3.2.5 enquête de satisfaction</p> <p>3.2.6 nombre de membres du personnel formé</p>	<p><b>A 3.2.1</b> Mise en œuvre de formations initiales et continues.</p> <p><b>A 3.2.2 Utilisation des outils en ligne et de la formation à distance</b> (M@gistère, FOAD, site de zone, etc.),</p> <p>A 3.2.3 Développer la démultiplication de la formation continue et évaluer régulièrement ses apports et ses impacts.</p> <p><b>A 3.2.4</b> Mise en place d'un référentiel pour tous les professeurs.</p> <p><b>A.3.2.5</b> Formaliser les modalités d'accueil des nouveaux personnels : livret d'accueil, accompagnement installation, tutorat</p> <p>A.3.2.6 favoriser l'apprentissage du français pour les personnels non-francophones et du créole pour les non-natifs d'Haïti</p>

<b>O 3.3 Promouvoir la démarche qualité</b>	<p>I 3.3.1 Pourcentage de votes des parents aux élections</p> <p>Nombre de parents intéressés à participer au conseil d'école</p> <p>-Nombre d'actions CVL/CVC</p> <p>-Nombre de réunions des délégués élèves</p> <p>-Nombre de projets réalisés au primaire émanant du conseil des enfants et au secondaire du CVC et CVL ou des délégués 3.3.2 diffusion et retours.</p> <p>3.3.3 nombre de vues et commentaires</p>	<p>A 3.3.1 Rendre lisibles et visibles les rôles et fonctions de tous les représentants dans les instances officielles.</p> <p>Mettre en place une formation des délégués parents. Consolider la formation des délégués élèves.</p> <p>A 3.3.2 Mettre en place une lettre mensuelle d'information destinée à la communauté du LAD.</p> <p>A.3.3.3 Utiliser les sites internet (Facebook...) du LAD pour valoriser les actions pédagogiques</p>
---	--	--